COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 14/11/2026

La Ville de Chambéry et Grand Chambéry déploient un plan d'action pour soutenir les commerçants

Après plusieurs semaines marquées par des violences et perturbations en centre-ville, qui ont affecté l'activité commerciale et la fréquentation des commerces, la Ville de Chambéry et Grand Chambéry mobilisent des moyens pour accompagner les commerçants. Ouvertures dominicales, animations de fin d'année, communication, transports gratuits et aides à la sécurisation des établissements : plusieurs mesures sont engagées ou en cours de finalisation pour soutenir le commerce local et maintenir une ville vivante et attractive.

Les commerces de proximité jouent un rôle essentiel dans l'animation et l'attractivité de Chambéry et de ses quartiers. Après plusieurs semaines difficiles pour les commerçants comme dans la plupart des villes de France, la Ville et Grand Chambéry déploient un plan d'action commun préparé en lien avec l'UCA. Il vise à soutenir le commerce local et favoriser le retour des habitants et des visiteurs dans les boutiques.

« *Les violences des derniers week-ends ont fragilisé des commerçants qui faisaient déjà face à un contexte économique difficile. En lien avec les représentants des commerçants, nous avons souhaité réagir rapidement en mobilisant des moyens importants et en proposant des mesures concrètes pour les soutenir. Car au-delà de l'enjeu économique, c'est toute la vie de notre ville qui est concernée. Nous avons besoin de commerces qui vivent, de rues animées et d'un centre-ville où chacun ait plaisir à se retrouver* », souligne Thierry Repentin, maire de Chambéry et président de Grand Chambéry.

Des mesures pour faciliter les achats et soutenir le commerce local

Ouverture des commerces le dimanche dès novembre
Pour offrir davantage de possibilités de faire ses achats avant les fêtes, la Ville et l'Agglomération ont délibéré en faveur de l'ouverture des commerces les dimanches 29 novembre et 6, 13, 20 et 27 décembre. Chaque commerçant reste libre de décider d'ouvrir ou non son établissement. Un arrêté préfectoral complète ces mesures déjà prises en décidant la possibilité d'ouverture des commerces les 15 novembre et 22 novembre.

Les bus gratuits quatre week-ends avant Noël
L'accès des bus du réseau Synchro Mobilités sera gratuit pendant les quatre week-ends précédant Noël : les 28 et 29 novembre, 5 et 6 décembre, 12 et 13 décembre et 19 et 20 décembre.

VILLE DE CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
04 79 60 23 05 - chambery.fr - @VilledeChambery

D'un coût de 52 000 euros, cette mesure facilitera l'accès au centre-ville pour les achats de fin d'année, sans accroître la pression sur le stationnement. Elle s'inscrit dans la politique de mobilité de l'agglomération et permettra à chacun de découvrir ou redécouvrir les transports en commun.

« Grand Chambéry joue tout son rôle au service du dynamisme du territoire : ces week-ends de gratuité sont une mesure forte au bénéfice de tous, dans toute l'agglomération »
Christophe Pierreton, vice-président de Grand Chambéry, chargé de la mobilité.

Le parking Ravet gratuit le samedi après-midi et le dimanche
En complément de la gratuité déjà proposée aux parkings de la Falaise et du Château chaque samedi de 14 h à 19 h tout au long de l'année, le parking Ravet sera également gratuit les samedis après-midi, et les dimanches du 28 novembre à la fin de l'année. Cette mesure vise à faciliter l'accès au centre-ville et à encourager les achats dans les commerces de proximité. Cette mesure est assurée par la Ville et son délégataire Qpark.

80 cartes cadeaux d'une valeur de 30 € à gagner tout au long de la période des fêtes
À partir de la semaine du 23 novembre, la Ville organisera un jeu-concours sur ses réseaux sociaux. Chaque semaine, pendant quatre semaines, vingt cartes cadeaux de l'Union des Commerçants et Artisans de Chambéry (UCA), d'une valeur de 30 euros chacune, seront à gagner.
Cette opération financée par la Ville défend un double objectif : donner un coup de pouce au pouvoir d'achat des habitants et les inciter à faire leurs achats dans les commerces locaux. Le jeu permettra aussi de mieux faire connaître les cartes cadeaux de l'UCA, qui peuvent être un cadeau idéal pour qui aime faire ses achats à Chambéry.

Noël à Chambéry : plus de cinq semaines d'animations pour faire vivre la ville
Du 27 novembre au 3 janvier, comme chaque année, le programme « Noël à Chambéry » proposera plus de cinq semaines de festivités pour attirer habitants et visiteurs dans le centre-ville et les quartiers. Cette programmation constitue un levier important pour soutenir la fréquentation des commerces et encourager la découverte des boutiques locales.

Parmi les temps forts de cette édition :

- Vendredi 27 novembre : le lancement des festivités. Une grande parade partira à 17 h. La ville s'illuminera à cette occasion. Le Père Noël arrivera place de l'Hôtel de Ville à 18h, avant l'inauguration du marché de Noël à 19 h.

- Le marché de Noël boulevard de la Colonne. Dans sa nouvelle formule, il réunira 37 chalets d'artisans, de créateurs et de producteurs locaux. Il sera ouvert tous les jours.

- Un nouveau village de Noël place du Palais de Justice – Robert Badinter. Au programme : un chapiteau, sept chalets de restauration, la Maison du Pain d'Épice et un train enchanté. Il sera également ouvert tous les jours.

- Des animations familiales gratuites. Des ateliers et spectacles seront proposés les mercredis et samedis après-midi. Un calendrier de l'Avent géant et un jeu de piste compléteront le programme.

- Noël dans tous les quartiers, du 4 au 16 décembre. Des rendez-vous festifs seront organisés à Bissy, au Laurier, au Biollay, à Chambéry-le-Vieux, à Bellevue et sur les Hauts-de-Chambéry.

- Des animations avec les commerçants. Le 3 décembre, le collectif des commerçants de la place Monge organisera une soirée musicale et gourmande. Le 5 décembre, les commerçants et artisans du faubourg Montmélian proposeront une journée festive autour de leurs boutiques.

Retrouvez le programme complet et le détail des événement sur :
https://www.chambery.fr/493-noel.htm

Une aide financière supplémentaire est par ailleurs proposée à l'Union des Commerçants et Artisans de Chambéry pour organiser une animation complémentaire à destination des enfants. Cette initiative viendrait enrichir le programme proposé par la Ville et contribuer à renforcer l'attractivité du centre-ville pendant les fêtes.

« *Nous voulons donner envie aux habitants comme aux visiteurs de venir en centre-ville, de prendre le temps de flâner, de découvrir les commerces et de profiter des animations. Le programme de Noël a été pensé dans cet esprit, avec une offre renouvelée, des rendez-vous dans les quartiers et des initiatives construites avec les commerçants. L'objectif est que les festivités profitent à toute la dynamique commerciale de Chambéry et donnent envie de consommer local* », explique Benjamin Louis, adjoint au maire chargé du quartier Centre, du commerce et du rayonnement.

Une campagne de communication pour encourager les achats locaux
La Ville et Grand Chambéry préparent également une campagne de communication commune à l'échelle de l'agglomération, avec un message fort en faveur du commerce local. L'objectif : inciter les habitants à privilégier les commerces de proximité pour leurs achats.

Cette campagne qui valorise la diversité des commerces du territoire et leur rôle dans l'économie locale sera diffusée à travers la ville et toute l'agglomération du 25 novembre au 23 décembre. Elle viendra compléter les actions de communication déployées autour des festivités de Noël et le jeu-concours organisé sur les réseaux sociaux.

Accompagner les commerçants dans la sécurisation de leurs établissements
Au-delà du soutien à l'activité commerciale, la Ville et l'Agglomération prévoient de participer au fonds régional de sécurisation des commerces, annoncé par la Région le 21 octobre dernier. Doté de 15 millions d'euros, ce fonds d'urgence prend en charge 50 % des dépenses éligibles, dans la limite de 5 000 euros par établissement. Il permet notamment de financer l'installation de rideaux métalliques, de vitrages renforcés, de systèmes de vidéo protection ou encore de générateurs de brouillard opacifiant.

La participation de la Ville et de Grand Chambéry permettra ainsi de réduire le reste à charge pour les commerçants du territoire qui souhaitent bénéficier de ce dispositif et de renforcer la protection de leurs locaux.

À travers ces différentes actions, la Ville de Chambéry et Grand Chambéry réaffirment leur engagement aux côtés des commerçants, avec des mesures à hauteur de 150 000 € partagées entre les acteurs du territoire. L'enjeu est à la fois de soutenir leur activité et de continuer à faire de nos centres-villes des lieux, accueillants et attractifs, où habitants et visiteurs ont plaisir à se retrouver, à flâner et à consommer local.

Contact presse : direction de la communication - Ville de Chambéry
04 79 60 23 05 – relations-presse@ mairie-chambery.fr